

# My Building Projects

## Table des matières

<b>1. Introduction</b>	<b>3</b>
<b>2. Aperçu du portail 'MyBuildingProjects'</b>	<b>4</b>
<b>3. Créer / Soumettre un Nouveau Projet</b>	<b>11</b>
<b>4. Créer les différentes phases d'un projet</b>	<b>27</b>
<b>5. Modifier les données d'un projet</b>	<b>31</b>
<b>6. Confirmation de la technologie pour le câblage interne</b>	<b>41</b>
<b>7. Suivre le projet au sein de Proximus</b>	<b>47</b>
<b>8. Rapport des Projets dans 'MyBuildinProjects'.</b>	<b>51</b>
<b>9. Archiver le Projet</b>	<b>52</b>
<b>10. Transférer le Projet</b>	<b>56</b>
<b>11. Aperçu Client</b>	<b>58</b>
<b>12. Types de profils d'accès pour "MyBuildingProjects".</b>	<b>64</b>

## 1. Introduction

Afin d'améliorer la collaboration entre Proximus et les promoteurs immobiliers, concernant la gestion et le suivi des projets immobiliers, Proximus met à disposition un outil destiné à faciliter les échanges. Il s'agit de 'My Building Projects' qui est en effet un portail accessible et utilisable par ces derniers.

Ce portail offre plusieurs avantages, entre autres ceux de pouvoir :

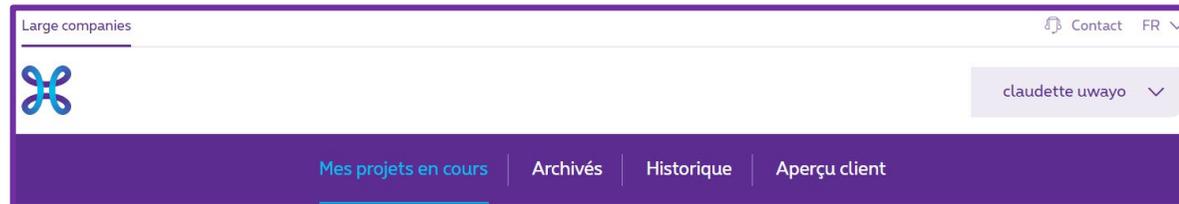
- Introduire (créer et soumettre) le projet de construction, au lieu d'utiliser un formulaire.
- Avoir plus de visibilité sur l'avancement du projet à ses différentes étapes et aussi sur les autres travaux liés au projet. En fonction de l'étape en cours, le projet affiche un statut différent.
- Connaître le délai dans lequel certains travaux seront effectués.
- Avoir une vue d'ensemble sur les données soumises à Proximus.
- Approuver le choix de la technologie pour le câblage interne via le portail lui-même au lieu de le faire par e-mail.

Le portail 'MyBuilding Projects' réduira considérablement le temps passé et le nombre d'emails échangés pour communiquer et partager les documents requis. Tous les dossiers peuvent être téléchargés par le promoteur immobilier sur 'My Building Projects'. Ceux-ci sont reçus par l'équipe Proximus responsable du projet. Les deux parties sont ainsi certaines des informations et des documents déjà transmis. Cependant, il ne remplace pas les appels téléphoniques effectués pour soutenir le promoteur de construction à chaque étape du projet. Bien entendu, nos équipes restent joignables par mail. Le numéro de téléphone et l'adresse e-mail de la bonne personne seront disponibles sur le portail.

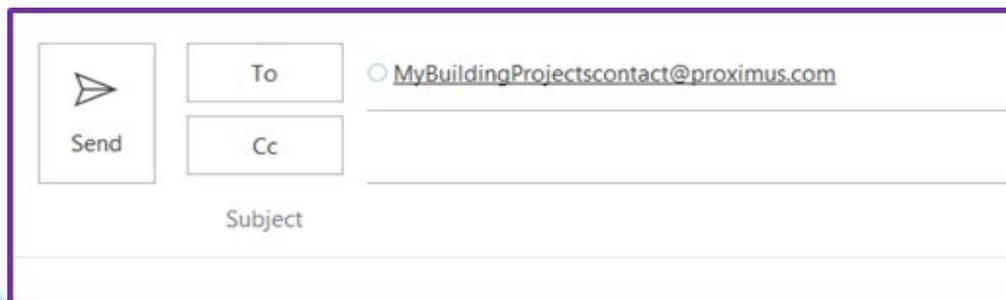
Ce document vous donnera un aperçu plus approfondi du portail 'MyBuildingProjects', notamment des différents projets qui le composent, et de ce qu'il faut comprendre et faire dans chacune de celles-ci. Il vous fournira également des détails clairs sur les étapes à suivre pour vous familiariser avec l'outil, depuis la toute première étape de création d'un nouveau projet jusqu'à la soumission de ce dernier, en passant par l'édition du contenu du projet et aussi, si nécessaire, le transfert du projet vers un autre promoteur immobilier. Toutes ces étapes sont expliquées en détail dans le présent document.

## 2. Aperçu du portail 'MyBuildingProjects'

Après avoir accédé au portail 'MyBuildingProjects', vous trouverez l'en-tête composé de quelques éléments différents. ( [www.proximus.be/mybuildingprojects](http://www.proximus.be/mybuildingprojects) )



- **Le logo de Proximus**  qui est cliquable. Il est utilisé comme une sorte d'annulation du projet et vous ramène à la page principale de bienvenue.
- **Le bouton de contact** , le promoteur immobilier l'utilise pour contacter l'équipe Proximus en envoyant un e-mail pour demander de l'aide avec l'application. Un simple clic sur ce bouton ouvre le champ e-mail avec l'e-mail prérempli du contact 'MyBuildingProjects' dans Proximus.



- **Le nom de la personne qui est connectée.**

claudette uwayo ▼

- **Le menu des langues** où il y a trois options qui peuvent être utilisées sur ce portail. Français, néerlandais et anglais.



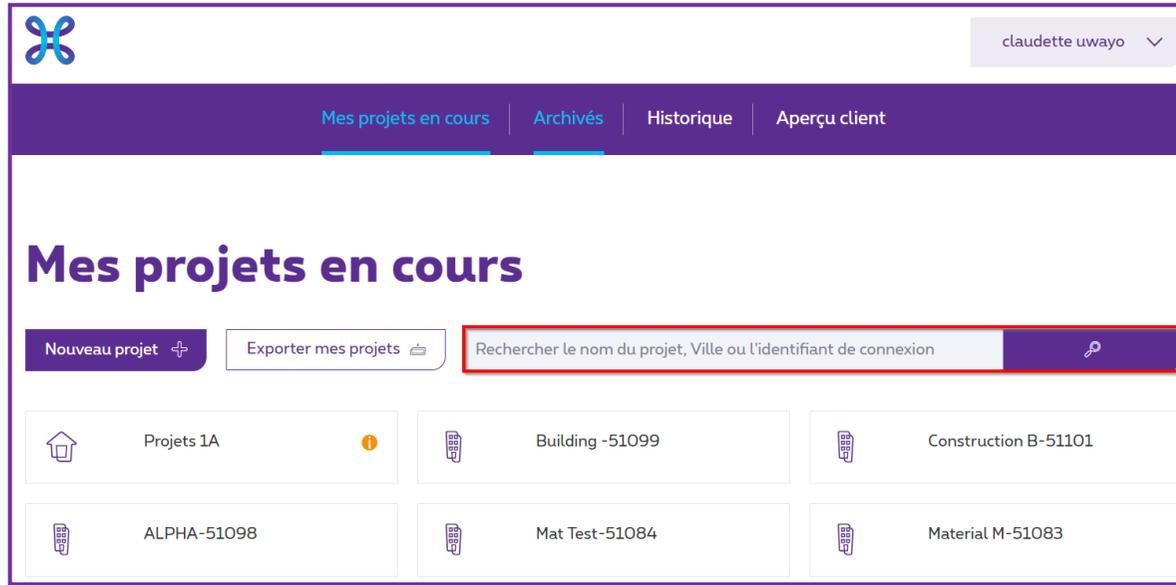
En dessous de cette partie de l'en-tête, nous constatons qu'il y a trois onglets distincts. Ce sont :

## 2.1 'Mes projets en cours'

Cette section offre au promoteur immobilier une vue d'ensemble de tous ses projets, avec une distinction entre les projets qui ont été soumis à Proximus et ceux qui sont seulement sauvegardés sur 'My Building Projects' et pas encore soumis. C'est ici que le promoteur immobilier présente son projet.

Cette section est composée de quatre parties.

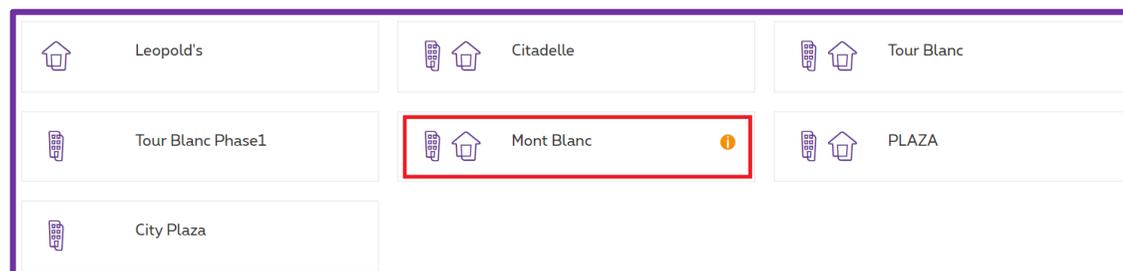
- **'Nouveau Projet'** pour créer un nouveau projet.
- **'Exporter Mes Projets'** pour télécharger vos projets dans un fichier Excel.
- Le champ **"Recherche par nom de projet, ville ou ID d'enregistrement"** pour rechercher un projet particulier. Cela peut se faire des 3 manières indiquées.
- La liste de tous les projets créés, qu'il s'agisse de projets soumis ou de projets en cours qui ne sont pas encore soumis.



Sur la liste des projets créés, il y a trois séries d'icônes :

- **L'icône de l'immeuble à appartements**  Montrent les cas où nous avons une introduction pour plusieurs d'unités d'habitation.
- **L'icône de la maison unifamiliale**  Montrent les cas où nous avons une introduction pour une unité d'habitation.
- **L'ensemble des icônes**   Montrent les cas où nous avons à la fois une introduction pour plusieurs d'unités d'habitation et une introduction pour une unité d'habitation.

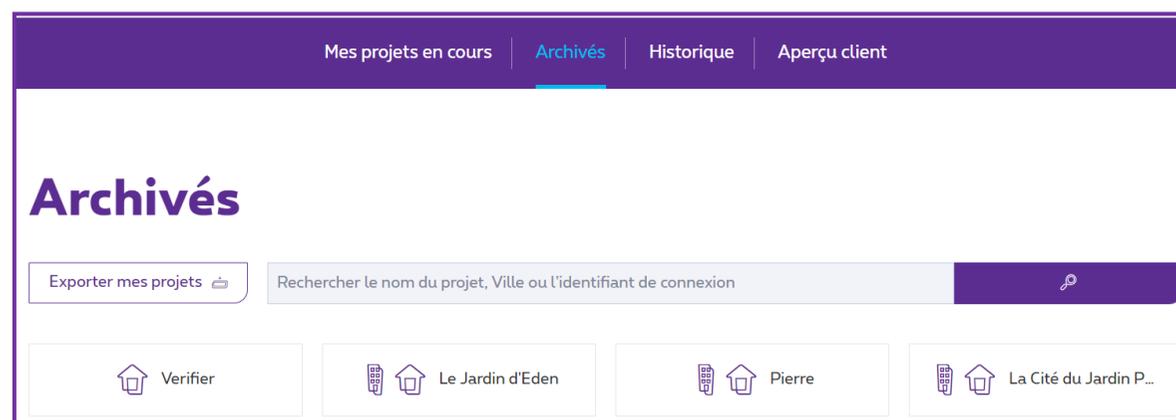
Une autre différence reflétée sur la liste des projets de construction créés, est la différence entre les projets soumis et les projets non encore soumis. Le signe 'i' indique que le projet a été créé mais qu'il n'a pas encore été soumis.



## 2.2 Mes archives

Cette section est composée de trois parties :

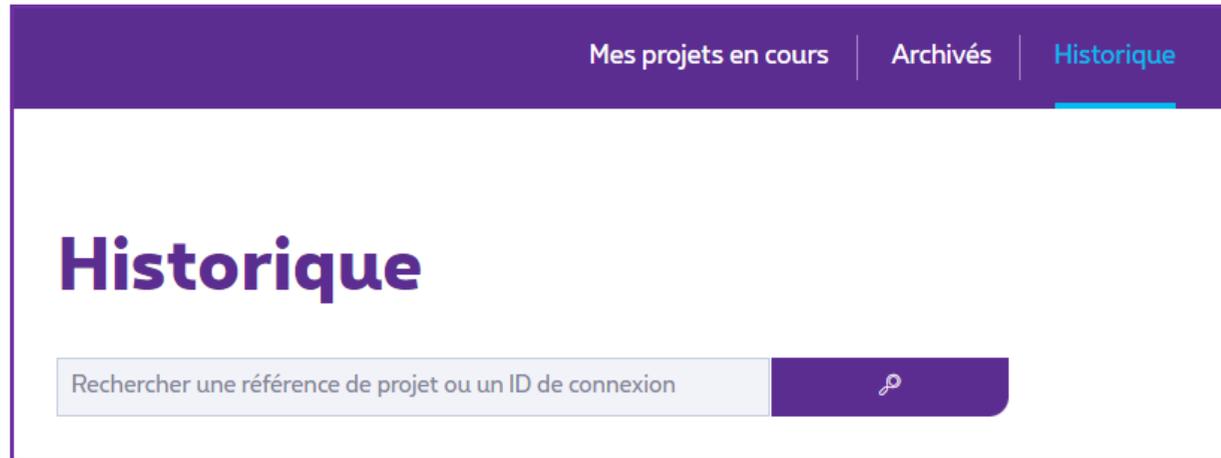
- Le bouton '**Exporter mes projets**' pour télécharger vos projets dans un fichier Excel.
- Le champ "**Recherche par nom de projet, ville ou ID de connexion**" pour rechercher un projet particulier. Cela peut se faire des 3 manières indiquées.
- La **liste** des projets clôturée. Ces projets ne sont pas directement ajoutés dans la section archivée une fois clôturées, c'est plutôt le promoteur immobilier qui décide de les mettre ou pas dans cette section.



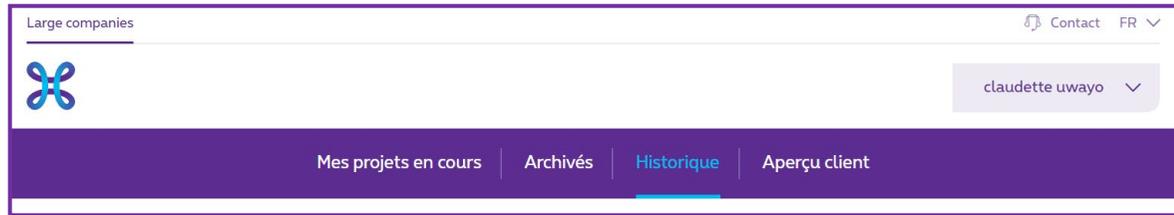
## 2.3 Historique

Cette section fournit un journal où l'on peut trouver toutes les modifications apportées aux projets pour les champs de date et les documents ajoutés ou supprimés.

Le journal du projet permet au responsable du projet de savoir qui a modifié quoi et quand pour les projets figurant dans " MyBuildingProjects ".



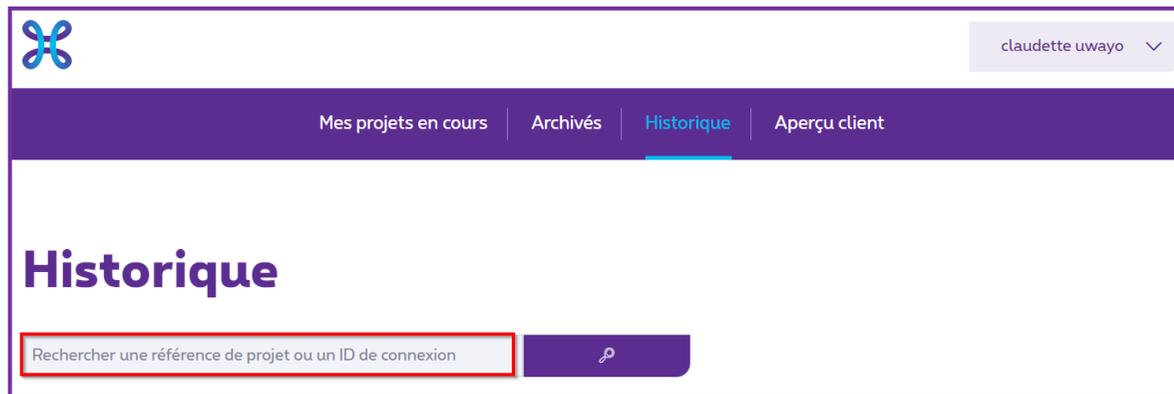
Avec different utilisateurs et/ou different projets à gérer, il est parfois difficile de faire le management de ces projets si on n'a pas des outils appropriés. Pour faciliter la suivie,,un nouvel ongelt '**Historique**' est ajouté sur la page d'accueil de 'MyBuildingProjet' qui est le journal de bord des projets



Le journal du projet aide le chef de projet à savoir qui a modifié quoi et quand pour les projets de " MyBuildingProjects". On peut y trouver les modifications apportées aux projets pour les champs de date et les documents ajoutés ou supprimés.

Il y a deux façons d'effectuer une recherche dans ce journal :

- Par le numéro de référence Proximus et
- Par une partie ou la totalité de l'identifiant de connexion du créateur du projet.



Lorsqu'un utilisateur connecté a plusieurs projets, il obtient une liste de tous ses projets. Si vous utilisez la référence Proximus, vous n'obtiendrez qu'un seul projet.

Les changements dans les champs de date sont affichés en **bleu**, les documents ajoutés en **vert** et les documents supprimés en **rouge**.

**Nom du projet : Mont Blanc** eJMS Project ID : 44086

Date	Temps	Première réunion de chantier	Date à partir de laquelle la tranchée sera mise à disposition	Date de la fermeture du gros œuvre	Date du câblage vertical	Date souhaité d'introduction dans le bâtiment	Date du Réception du Batiment	Type de document	Documents	Modifié par
25-03-22	11:01:09	31-03-22	26-07-22	-	19-05-22	-	-	Locaux techniques	Added: A-Conf.docx	claudette.uwayo.ext@proximus.com
	11:00:49	31-03-22	26-07-22	-	19-05-22	-	-	-	-	claudette.uwayo.ext@proximus.com
21-03-22	10:35:41	-	14-05-21	-	-	-	-	Adresse(s) officielle(s)	Added: A 2881 Plans.docx	claudette.uwayo.ext@proximus.com

**Nom du projet : KIZON** eJMS Project ID : 44087

Date	Temps	Première réunion de chantier	Date à partir de laquelle la tranchée sera mise à disposition	Date de la fermeture du gros œuvre	Date du câblage vertical	Date souhaité d'introduction dans le bâtiment	Date du Réception du Batiment	Type de document	Documents	Modifié par
	10:48:26	31-03-22	30-08-22	19-10-22	31-10-22	24-12-22	23-11-22	Locaux techniques	Added: A-Conf.docx	claudette.uwayo.ext@proximus.com
							23-11-22	Autre(s) document(s)	Deleted: A 2881 Plans.docx	claudette.uwayo.ext@proximus.com
							23-11-22	-	-	claudette.uwayo.ext@proximus.com

**Aperçu** | Batiment | Dates | Personnes de contact | Documents | Proximus data | Choix de la technologie

Etat d'avancement Votre projet a bien été transmis à Proximus	Technologie Fibre	Référence Proximus 44087
Votre contact Proximus -	Date du gros œuvre Fermé 19-10-22	Date de réception du bâtiment 23-11-22

### 3. Créer / Soumettre un Nouveau Projet

Avant l'utilisation du portail 'My Building Projects', le promoteur immobilier devait remplir un formulaire manuellement, pour fournir tous les détails sur le projet de construction qui devait être créé, puis envoyer le formulaire par e-mail à l'équipe Proximus.

Ce formulaire est remplacé par un portail sur lequel le promoteur crée les nouveaux projets de construction et les soumet à l'équipe Proximus instantanément et bénéficie de la visibilité de l'avancement du projet. Un autre avantage est que les deux partenaires (l'équipe de Proximus et le promoteur immobilier) sauront exactement quels sont les document envoyés et reçus.

Le projet est créé en une seule phase, la création de différentes phases sera expliquée dans la section suivante. Il y a quatre étapes à suivre, de la création du projet à la sauvegarde/soumission du projet. Ces étapes sont expliquées ci-dessous.

Pour créer le nouveau projet, cliquez sur l'icône '**Nouveau projet**'.

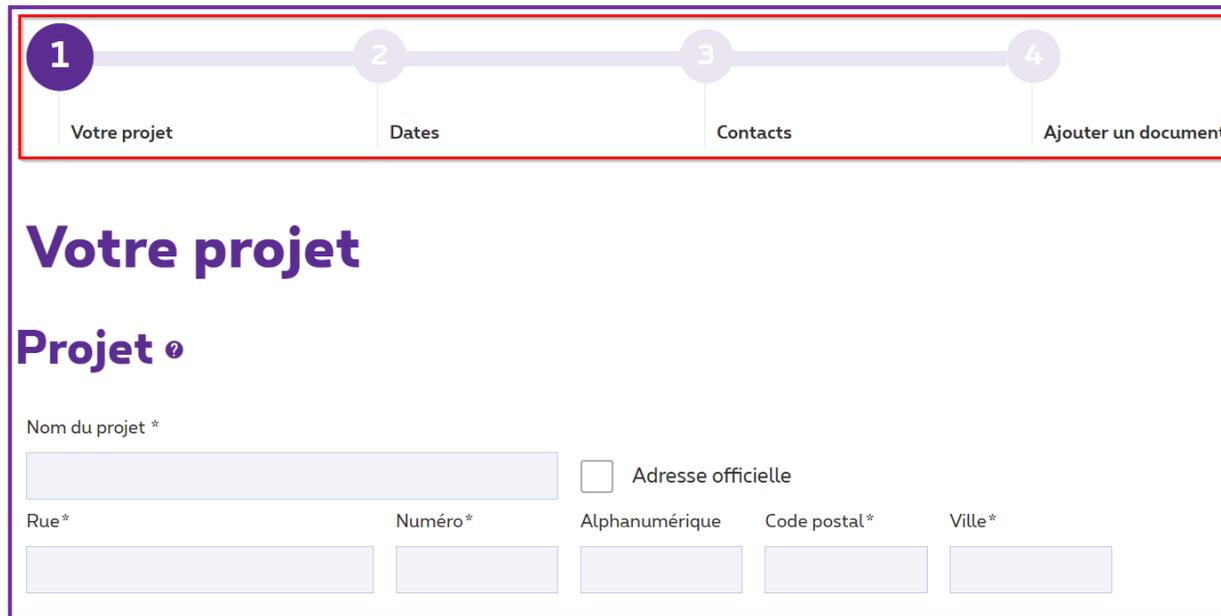


Mes projets en cours		
Nouveau projet +	Exporter mes projets	Rechercher le nom du projet, Ville ou l'identifiant de connexion
Tour d'Or	Projets 1A	Construire
Verifier	KIZON	DEMO ZBO1

### 3.1 Votre Projet

L'écran **'Votre projet'** s'ouvre avec la possibilité d'indiquer au promoteur immobilier à quelle étape de la création du nouveau projet il se trouve.

Il y a quatre étapes à suivre depuis la création du projet jusqu'à la soumission de ce dernier. Ces étapes sont expliquées dans les sections 3.1 à 3.4.



1 2 3 4

Votre projet Dates Contacts Ajouter un document

## Votre projet

### Projet

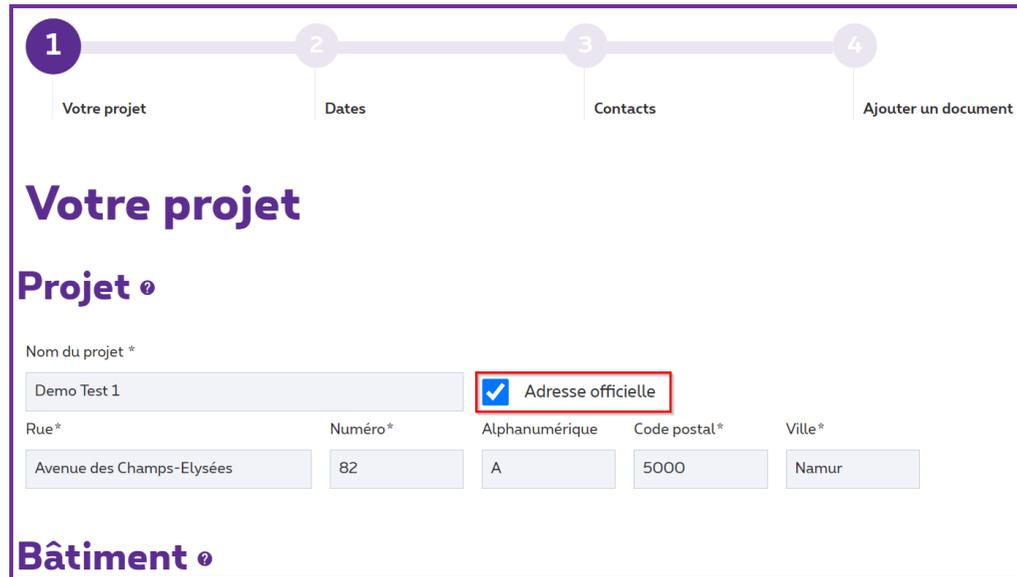
Nom du projet \*

Adresse officielle

Rue\* Numéro\* Alphanumérique Code postal\* Ville\*

En commençant par la section 'projet', l'utilisateur doit fournir les informations requises concernant le nom du projet, le code postal, la ville, l'adresse et le numéro d'adresse.

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires à toutes les étapes.



1 Votre projet 2 Dates 3 Contacts 4 Ajouter un document

## Votre projet

### Projet

Nom du projet \*

Demo Test 1  Adresse officielle

Rue\* Numéro\* Alphanumérique Code postal\* Ville\*

Avenue des Champs-Elysées 82 A 5000 Namur

### Bâtiment

Ne cochez la case '**Adresse officielle**' que si l'utilisateur est certain que le numéro fourni est le numéro officiel, que la ville/commune a fourni le document confirmant qu'il s'agit de l'adresse officielle, S'il s'agit d'un immeuble d'habitation, le numéro de bus, par exemple 25a ou 25b. Cette confirmation de la ville/commune doit également être téléchargée dans le projet.



### Bâtiment

Ajouter un immeuble multifamilial  Ajouter une maison unifamiliale 

Annuler  Sauvegardé comme brouillon  Suivant 

Dans la section '**Bâtiment**', il est possible d'ajouter soit des immeubles à appartements ou une maison/un lotissement.

Pour ajouter un appartement, cliquez sur le bouton '**Ajouter un immeuble à appartements**'.

L'utilisateur doit fournir des détails sur le nom de l'immeuble, le nombre d'appartements, le nombre d'espaces commerciaux et de bureaux, s'il y en a, le nombre de lignes techniques totales, l'adresse et le numéro de l'appartement.

Les lignes techniques sont de différents types, entre autres :

- Lignes d'ascenseurs
- Lignes d'alarmes (incendie, intrusion ...)
- Borne de rechargement
- Bring me Box

### Bâtiment

Ajouter un immeuble multifamilial  Ajouter une maison unifamiliale 

**Immeuble multifamilial**

Nom du bâtiment

Nombre d'unités d'habitation

Nombre d'espaces commerciaux

Nombre de espaces techniques pour Proximus

Nombre de lignes de service

Rue

Numéro

Supprimer un immeuble multifamilial 

Plusieurs bâtiments peuvent être ajoutés au projet tant que la planification est la même pour tous les bâtiments. En cas de doute à ce sujet, mieux vaut initier un projet en plusieurs phases (voir chapitre 4).

Pour ajouter des maisons ou un lotissement, cliquez sur le bouton **'Ajouter une maison unifamiliale'**.

### Bâtiment

Ajouter un immeuble multifamilial  Ajouter une maison unifamiliale 

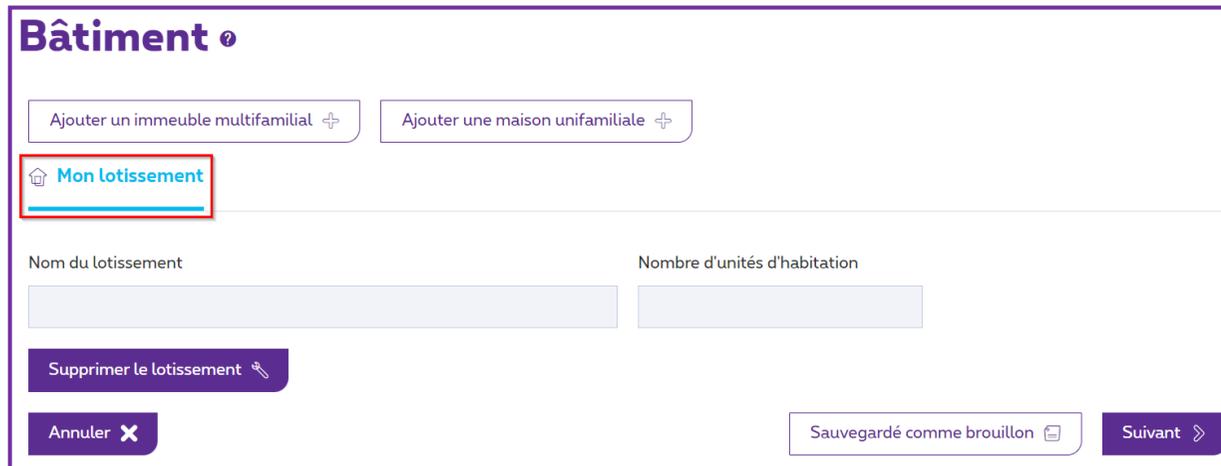
Annuler 

Sauvegardé comme brouillon 

Suivant 

L'utilisateur n'a pas à saisir séparément toutes les adresses de domicile. Le nom de la maison/du lotissement peut-être le nom de la rue ou le nom du lieu.

Pour une attribution, l'adresse n'a pas à être renseignée dans cet écran, mais elle doit être téléchargée dans la partie 4 des documents.



Tous les champs doivent être remplis, sinon un avertissement apparaîtra vous demandant de les remplir avant de pouvoir continuer.

Une fois que les informations nécessaires ont été fournies sur tous les bâtiments et maisons, cliquez sur '**Suivant**'.

Ajouter un immeuble à appartements ➕ | Ajouter des maisons ➕

**Bâtiment (immeuble à appartements)** | Mon Lotissement

Nom du bâtiment  
Toison d'Or A1

Nombre d'appartements	Nombre de surface commerciale et de bureaux	Nombre de locaux techniques
25	4	3

Nombre total de lignes techniques	Adresse	Numéro
2	Avenue des Champs-Elysées	82

Supprimer le batiments 🗑️

Annuler ✕ | Sauvegardé comme brouillon 📄 | **Suivant >**

**Bâtiment** ⓘ

Ajouter un immeuble multifamilial ➕ | Ajouter une maison unifamiliale ➕

Mon lotissement

Nom du lotissement | Nombre d'unités d'habitation

Demo Test 1 | 25

Supprimer le lotissement 🗑️

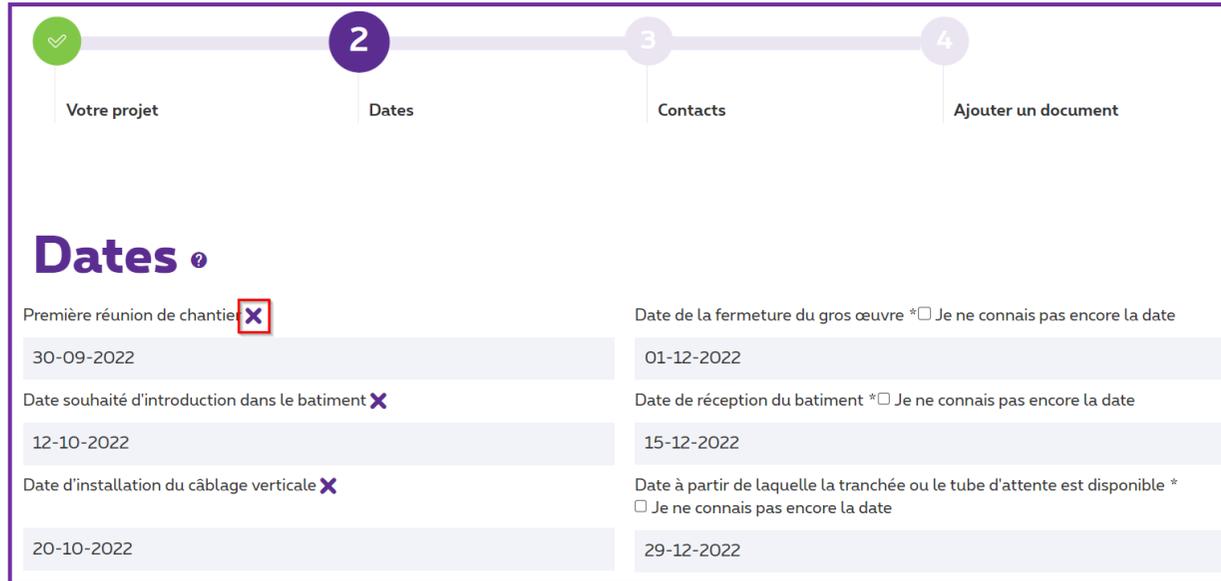
Annuler ✕ | Sauvegardé comme brouillon 📄 | **Suivant >**

### 3.2 Dates

Après cette première étape du nouveau projet, celui-ci sera mis en évidence comme étant terminé. La deuxième étape consiste à fournir des informations sur les différentes dates importantes.

Les deux dates suivantes sont importantes et obligatoires, la «Date de la fermeture du gros œuvre», et la « Date de réception du bâtiment » car le travail du côté de Proximus est basé sur celles-ci. Si elles ne sont pas connues, l'utilisateur doit cocher la case «Je ne connais pas encore la date ».

Ce sont les dates que le promoteur immobilier peut renseigner :



Dates	
Première réunion de chantier <input checked="" type="checkbox"/>	Date de la fermeture du gros œuvre * <input type="checkbox"/> Je ne connais pas encore la date
30-09-2022	01-12-2022
Date souhaité d'introduction dans le bâtiment <input checked="" type="checkbox"/>	Date de réception du bâtiment * <input type="checkbox"/> Je ne connais pas encore la date
12-10-2022	15-12-2022
Date d'installation du câblage verticale <input checked="" type="checkbox"/>	Date à partir de laquelle la tranchée ou le tube d'attente est disponible * <input type="checkbox"/> Je ne connais pas encore la date
20-10-2022	29-12-2022

Les dates importantes et obligatoires sont :

- La '**Date de la fermeture du gros œuvre**', la date à laquelle le local technique est définitivement étanche à l'eau et au vent afin d'introduire correctement l'entrée Proximus dans les bâtiments.
- La '**Date de réception du bâtiment**', la date à laquelle tout doit être prêt pour permettre les activations des clients ou des lignes techniques dans le bâtiment ex. lorsqu'un local commercial est livré plus rapidement que les unités résidentielles restantes, il est important que notre réseau soit correctement présent dans le bâtiment.
- La "**date à partir de laquelle la tranchée ouverte est disponible**", Cette tranchée/gaine d'attente peut être disponible pour des travaux de synergie pour des lotissements ou pour des travaux sur des propriétés privées. Cette date est importante pour l'équipe Proximus, surtout si elle est antérieure à la date de la fermeture du gros œuvre. Par exemple, si une municipalité exige que la rue ou le chemin piétonnier soit fermé avant la date de fermeture du gros œuvre, Proximus doit effectuer les travaux physiques plus rapidement.

Les travaux, l'étude, les demandes de licence et la mise en œuvre côté Proximus sont basés sur ces dates. Si celles-ci ne sont pas connues, l'utilisateur doit cocher la case "**Je ne connais pas encore la date**".

Il est important de fournir des dates respectant certaines conditions. Lorsque la date de la fermeture du gros œuvre est dans le délai de moins de trois 3 mois à partir de la date de soumission, l'utilisateur reçoit la notification qu'il doit y avoir une période d'au moins 3 mois pour les études.

Normalement, un projet doit être soumis 9 mois avant la date de fermeture du gros œuvre. Lorsque **la date de la fermeture du gros œuvre** tombe dans les 3 mois de la date de soumission, l'utilisateur est informé qu'il doit y avoir une période d'au moins 3 mois pour les études.

Dans la fenêtre contextuelle, cliquez sur « ok » pour revenir en arrière et saisir la date correcte.

 Proximus a besoin d'au moins 3 mois pour les études, demande de permis et la planification des travaux. Nos services vont vérifier la faisabilité.



D'accord 

La séquence logique des événements doit également être prise en compte, par exemple. La **date de fermeture du gros œuvre** doit être programmée avant la **date de réception du bâtiment** sinon un message d'avertissement sera envoyé.

Les dates non obligatoires sont :

- La date de la **'Première réunion de chantier'**  
Cela n'empêche pas le promoteur d'envoyer également la convocation à la réunion en précisant l'heure à laquelle elle aura lieu.
- La **'Date du câblage vertical'**
- La **'Date souhaitée d'introduction dans le bâtiment'**

Ces dates aussi être supprimer en cliquant sur le bouton **X** ou modifier. Elles donnent à Proximus des informations plus détaillées sur leurs horaires et la première réunion de chantier à laquelle notre directeur régional doit assister.

Des informations supplémentaires peuvent être ajoutées dans le champ des commentaires généraux qui peuvent être utiles à l'équipe Proximus.

Lorsque toutes les informations de cet écran sont remplies, cliquez sur **'Suivant'** et vous passerez directement à l'étape 3.

### Remarques générales

Remarques ou commentaire sur le projet 

 Précédent

Annuler 

Sauvegardé comme brouillon 

Suivant 

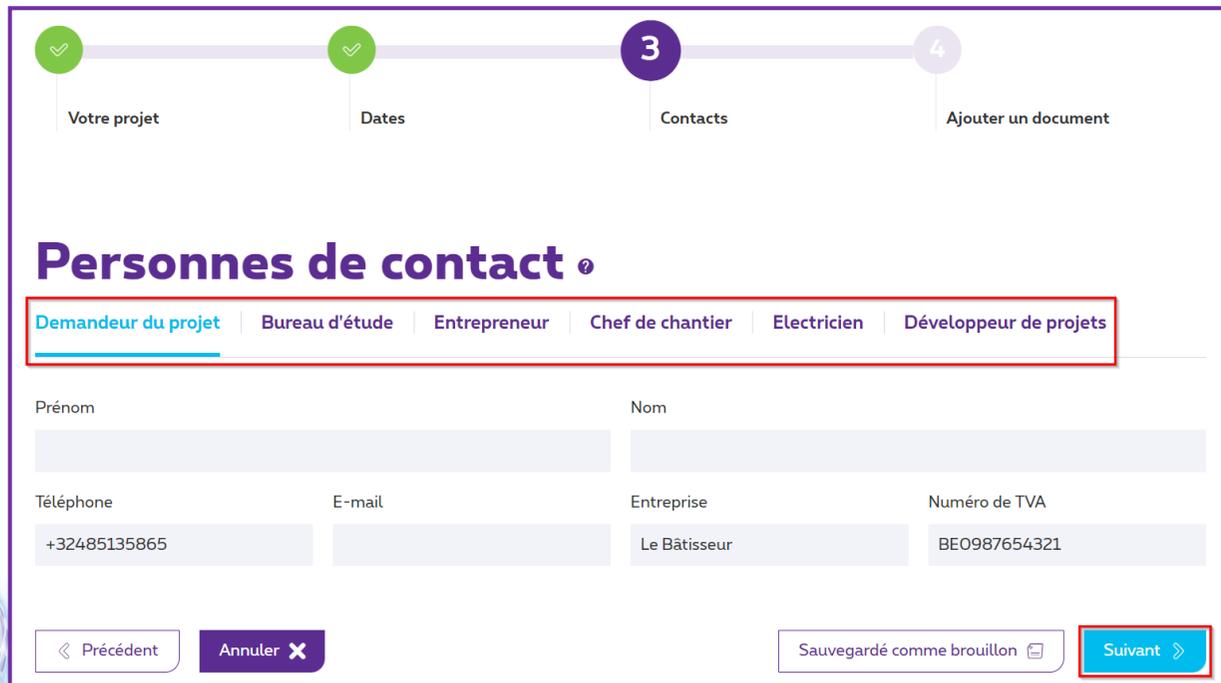
### 3.3 Contacts

La troisième étape dans la création du nouveau projet consiste à fournir les contacts du projet.

Les informations doivent être complétées pour : le Demandeur du projet, le Bureau d'étude, l'Entrepreneur, le Chef de chantier, l'Électricien et le "Développeur de projets".

L'informations pour le Demandeur de projets et le Chef de chantier est obligatoire.

Les mêmes champs sont affichés pour chaque contact



1 2 3 4

Votre projet Dates Contacts Ajouter un document

## Personnes de contact

**Demandeur du projet** Bureau d'étude Entrepreneur Chef de chantier Electricien Développeur de projets

Prénom Nom

Téléphone E-mail Entreprise Numéro de TVA

+32485135865 Le Bâtitseur BE0987654321

Précédent Annuler X Sauvegardé comme brouillon Suivant

La première page est consacrée aux détails du **Demandeur du projet**. Lorsque le profil du promoteur immobilier est créé par Proximus, il est lié au nom de l'entreprise et le numéro de TVA. Cette information ne peut pas être modifiée ou supprimée. Du fait qu'il s'agit d'une société, on ne peut pas introduire un prénom et un nom de famille.

Le **Chef de chantier** est la personne qui connaît le mieux le projet. C'est également le point de contact de l'équipe Proximus lorsque celle-ci a besoin d'informations complémentaires. Il est important de fournir un numéro de téléphone où ils sont toujours joignables. Nous privilégions donc un numéro de portable. L'onglet du chef du chantier est pré-rempli avec les détails de la connexion de la personne qui crée le projet. Étant donné que le chef de chantier peut être quelqu'un d'autre, cela peut être remplacé de sorte à ce que l'équipe Proximus atteigne rapidement la bonne personne.

Le **Développeur de projets** est généralement le même que le demandeur de projet et c'est pourquoi il est également renseigné en tant que tel. S'il s'agit d'une autre entreprise, vous pouvez modifier les données. Notre service commercial les contactera ensuite pour le suivi du projet après livraison.

Les informations du bureau d'études et de l'électricien peuvent également être transmises. L'accessibilité de l'électricien est importante pour assurer une bonne coopération entre le promoteur immobilier et l'équipe Proximus en ce qui concerne le câblage interne. Il est donc très utile de transmettre également le nom et le numéro de téléphone portable. Si le développeur de projet n'est pas le demandeur, ses données peuvent également être transmises.

Une fois toutes les informations saisies, cliquez sur '**Suivant**'.

### 3.4 Ajouter un Document

La dernière étape de la création d'un nouveau projet consiste à ajouter les documents et les plans pour appuyer le projet en cours de création.

The screenshot shows a progress bar with four steps: 'Votre projet', 'Dates', 'Contacts', and 'Ajouter un document' (step 4). Below the progress bar, the section is titled 'Documents et plans'. It contains four categories, each with a description and an 'Ajouter un document' button:

- Adresse(s) officielle(s)**: Numérotation officielle des habitations / espaces commerciaux / bureaux (numéros de police). The button is highlighted with a red box.
- Plans**: Plans de situation, de masse et coupes -seuls les fichiers .dwg.
- Locaux techniques**: Localisation des locaux techniques destinés à recevoir les installations telecom.
- Autre(s) document(s)**: Includes a button to add a document.

At the bottom, there are navigation buttons: 'Précédent', 'Annuler', 'Sauvegardé comme brouillon', and 'Soumettre'.

Dans la section 3.1 "Votre projet", nous avons mentionné que dans le cas où l'adresse fournie pour le projet est déjà officielle, un document fourni par la ville ou la municipalité devrait le confirmer. Un tel document doit être téléchargé dans la section '**Adresse(s) officielle(s)**'. Cliquez sur le bouton '**Ajouter un document**'. Sélectionnez le document approprié sur le disque local et cliquez sur '**Ouvrir**' pour le charger dans le projet.

La capture d'écran ci-dessous est un exemple de document d'adresse officielle.

A. C. Uccle - Urbanisme permis d'urbanisme - [REDACTED]



**COMMUNE  
D'UCCLE**

Service de l'Urbanisme  
DÉPARTEMENT AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET  
POLITIQUE FONCIERE

Dossier n° [REDACTED]

**RECOMMANDE**

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

1150 Bruxelles

Uccle, le [REDACTED]

---

Concerne : Numérotation du bien [REDACTED]

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que le service de l'urbanisme a attribué les numéros

**1 et 1A**

aux biens sis [REDACTED], suivant le Permis d' Urbanisme [REDACTED] délivré par le Collège des Bourgmestres et Echevins le [REDACTED] et tel que repris au plan ci-joint.

Nous vous prions d'apposer le numéro correspondant d'une manière visible sur la façade des immeubles.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Par ordonnance :  
La Secrétaire communale,

Par délégation  
Le Collège,

Les '**Plans du site**', qui sont généralement le plan de base et le plan du sous-sol ou du rez-de-chaussée. Ils doivent également être téléchargés dans le projet. Seuls les fichiers **.DWG** sont acceptés.

Pour les '**Locaux techniques**', les documents justifiant le nombre de locaux techniques par bâtiment et la répartition de l'appartement ainsi que pour les espaces commerciaux, seront téléchargés.

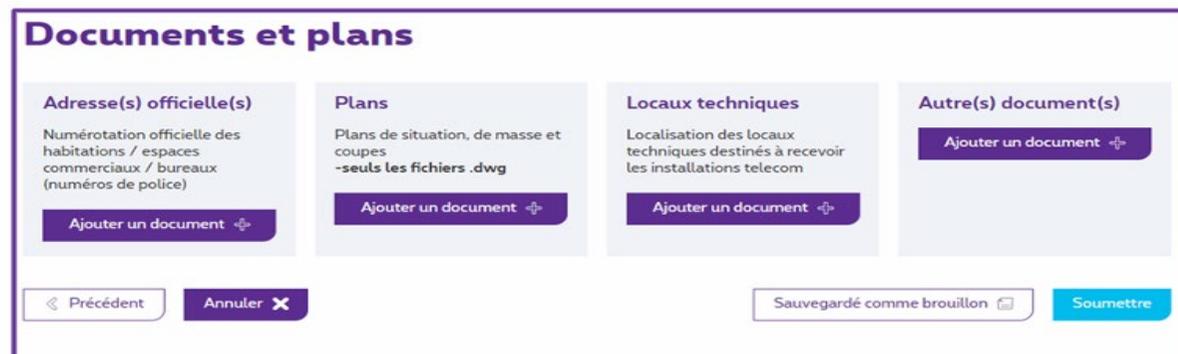
L'option '**Autre(s) document(s)**' donne à l'utilisateur la possibilité de télécharger d'autres documents en dehors de ceux mentionnés, pour plus de détails sur le projet en cours de création. Cette option permet également de télécharger le plan du

site s'il n'est pas au format **.DWG**. (par exemple, un pdf). Cela contribue à la prise de décision sur le choix de la technologie à utiliser, sans délai.

Il est important de faire attention aux noms des fichiers que vous téléchargez, car ils ne doivent pas contenir des caractères spéciaux comme indiqué dans la capture d'écran ci-dessous. Veuillez supprimer ces caractères spéciaux pour pouvoir réussir à uploader vos documents.



Une fois que tous les détails sont remplis, cliquez sur '**Soumettre**'.



The screenshot shows the "Documents et plans" form with four main sections, each with an "Ajouter un document" button:

- Adresse(s) officielle(s)**: Numérotation officielle des habitations / espaces commerciaux / bureaux (numéros de police)
- Plans**: Plans de situation, de masse et coupes -seuls les fichiers .dwg
- Locaux techniques**: Localisation des locaux techniques destinés à recevoir les installations telecom
- Autre(s) document(s)**: Ajouter un document

At the bottom of the form, there are navigation buttons: "Précédent", "Annuler", "Sauvegardé comme brouillon", and "Soumettre".

Vous recevrez alors un message indiquant que le projet a été soumis avec succès. Cliquez sur le bouton '**Retour à l'aperçu de votre projet**'.

Votre projet

Dates

Contacts

Ajouter un document

## Félicitation!

Votre projet a été transmis à Proximus.

Vous pouvez modifier votre projet à tout moment. Vous allez être redirigé vers l'aperçu de vos projets. .

Si ce n'est pas le cas, cliquez sur "retour vers l'aperçu de mes projets" ci-dessous. .

Merci!

Retour vers l'aperçu de mes projets

Si vous avez encore des doutes, vous pouvez choisir **'sauvegardé comme brouillon'**. Ensuite vous enregistrez le projet sans le transmettre à l'équipe Proximus. Vous recevrez alors le message suivant.

Succès

Votre projet a bien été sauvegardé

## 4. Créer les différentes phases d'un projet

Un projet est un ensemble de bâtiments et de maisons, délivrées en une seule phase.

Les grands projets de construction avec différentes phases doivent être créés via différents projets.

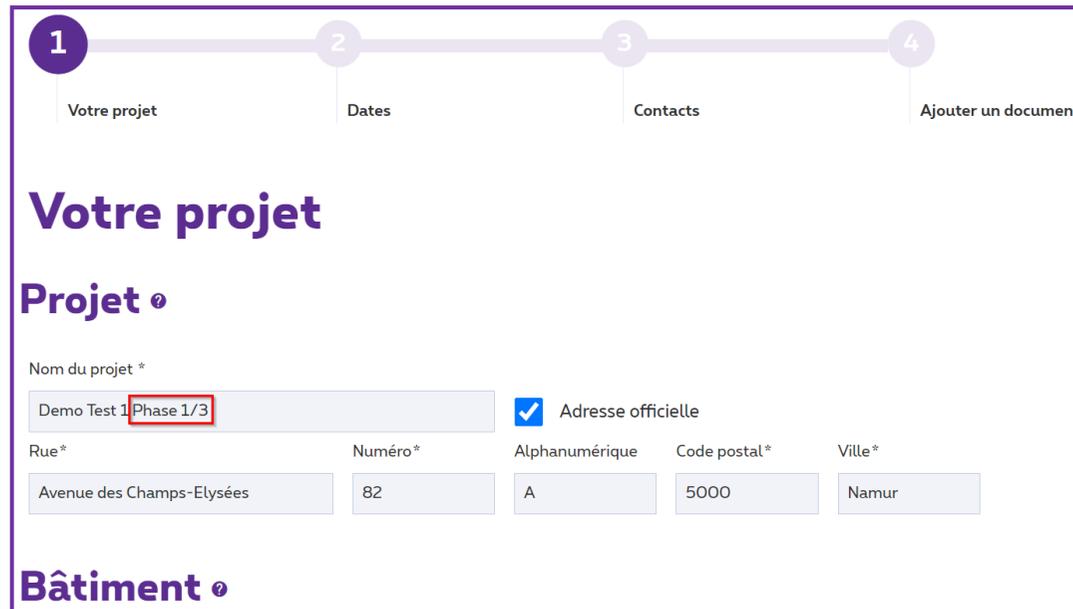
Quelques points à considérer :

- Il est possible d'avoir un grand projet composé de nombreux bâtiments et maisons livrés en plusieurs phases (deuxième, troisième, etc.), le promoteur immobilier doit créer un autre projet pour chacune de ces phases, c'est-à-dire, des bâtiments avec la même date de réception.
- Lorsque vous avez de grand projet de maisons ainsi que des bâtiments, il est toujours préférable de créer un projet à part pour la maison/lotissement.
- Au début du projet, le chef du chantier doit fournir les informations globales sur ce celui-ci. De cette façon, l'équipe Proximus a une idée générale de la portée du projet global. Cela permet au réseau public de planifier correctement l'ensemble des travaux du site. Après cela, les travaux peuvent être planifiés par phase.
- Le chef de chantier doit fournir les informations sur les phases du projet dès de départ. Diviser les phases de travaux, au par après, devient difficile. Suivre les différentes phases n'est pas un problème pour l'équipe de Proximus.
- Lorsque différentes phases sont créées, le numéro de la phase doit être mentionné dans le nom du projet pour faciliter le lien entre les différentes phases d'un même projet.
- Il est important de mentionner le nombre total des phases dans le champ des commentaires, par exemple, '**nom du projet + phase 1, nombre total des phases**'. Donc, si le nombre total des phases est de trois, le nom du projet sera '**Golden Towers phase 1 sur 3**'. Ajoutez des commentaires si nécessaire.

- Lorsqu'un projet ne comprend que des maisons, c'est-à-dire un grand lotissement, il suffit de créer un seul projet. Les informations sur les phases peuvent être indiquées dans un document séparé afin que Proximus puisse suivre les phases. Notre réseau sera ensuite installé sur l'ensemble du lotissement. Les maisons sont ensuite connectées par phase.

## 4.1 Création des phases du projet

La création d'une phase pour le projet se fait de la même manière que la création du projet lui-même. La seule différence est que dans le champ '**Nom du Projet**' nous utilisons le nom du projet en ajoutant le numéro de la phase, par exemple '**nom du projet + phase 1 sur 5**'. L'équipe de Proximus réunira les différentes phases en un seul grand projet.



Lors de la création de la première phase du projet, le promoteur immobilier doit également télécharger tous les documents du site complet.

Les étapes suivantes sont les mêmes que dans le chapitre précédent pour la création du projet.

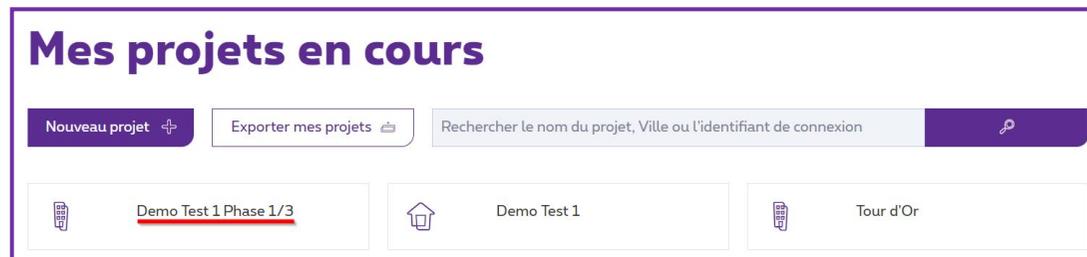
Ces étapes sont :

1. Ajouter un immeuble à appartement et/ou ajouter des maisons.
2. Fournir des informations sur les différentes dates importantes du projet.

3. Fournir les 'contacts' du projet.

4. Ajouter les documents et les plans pour appuyer le projet en cours de création.

Le projet est créé avec la mention de la phase en question



The screenshot shows a web interface titled "Mes projets en cours". At the top, there are three buttons: "Nouveau projet" with a plus icon, "Exporter mes projets" with a download icon, and a search bar containing the text "Rechercher le nom du projet, Ville ou l'identifiant de connexion" with a magnifying glass icon. Below these are three project cards. The first card is titled "Demo Test 1 Phase 1/3" and has a red underline under the text. The second card is titled "Demo Test 1" and has a house icon. The third card is titled "Tour d'Or" and has a mobile phone icon.

## 5. Modifier les données d'un projet

La modification du contenu du projet se fait de deux manières différentes. Il y a les changements que le promoteur immobilier apporte au projet, comme les dates du projet qui peuvent changer, les contacts, la spécification des phases. Le promoteur immobilier est responsable de transmettre les informations correctes à l'équipe Proximus pour la conduite de son projet. Lorsque les dates initialement estimées ont été fournies, elles doivent être ajustées correctement dans le temps.

Il y a aussi des modifications apportées par l'équipe de Proximus. Des informations supplémentaires utiles au promoteur immobilier sont transmises, telles que le contact interne, la technologie et l'état du projet. Après discussion et confirmation du promoteur immobilier, l'équipe Proximus peut également modifier les dates. Le promoteur immobilier est et demeure en dernier ressort, le responsable du suivi correct des dates.

### 5.1. Modifications effectuées par le promoteur immobilier

Après la création et la soumission du projet sur 'MyBuildingProjects', l'utilisateur a la possibilité de modifier certaines informations.

Pour modifier le contenu d'un projet dans 'MyBuildingProjects', sélectionnez le projet à modifier puis cliquez sur le bouton '**Modifier votre projet**'. Vous pouvez aussi cliquer sur n'importe quel onglet (bâtiment, dates, etc) pour aller directement à l'étape à laquelle vous voulez apporter vos modifications.

**Aperçu** | Batiment | Dates | Personnes de contact | Documents | Proximus data | Choix de la technologie

Etat d'avancement Projet soumis pour traitement	Technologie Fibre	Numéro de reference Proximus 47857
Votre contact Proximus Claudette claudette@proximus.com - 0471234567	Date de fermeture de gros oeuvre 01-12-22	Date de réception du batiment 15-12-22
Adresse Avenue des Champs-Elysées 82 A, 5000 Namur	Adresse officielle Disponible sur	

[Transférer](#) [Archiver le projet](#) [Modifier votre projet](#)

Cela ouvre l'écran **'Votre projet'** et l'utilisateur peut modifier n'importe quelle information affichée, dans la section du projet. Même sur cette page vous pouvez aller sur une autre étape en cliquant sur son onglet.

1 [Votre projet](#) 2 [Dates](#) 3 [Contacts](#) 4 [Ajouter un document](#)

## Votre projet

### Projet

Nom du projet \*

  Adresse officielle

Rue\* Numéro\* Alphanumérique Code postal\* Ville\*

### Bâtiment

Les informations fournies lors de la création d'un projet peuvent être modifiées si nécessaire. Par exemple, l'utilisateur peut ajuster ou compléter les adresses. Cependant, dans la section '**Bâtiment**', l'utilisateur ne peut pas ajouter d'autres immeubles à appartements ou ajouter des maisons, et il ne peut pas non plus supprimer le bâtiment. Si un autre bâtiment doit être ajouté, un nouveau projet doit être créé pour cela.

### Bâtiment

Ajouter un immeuble multifamilial  Ajouter une maison unifamiliale 

 **Demo Test ...**

---

Nom du lotissement	Nombre d'unités d'habitation
<input type="text" value="Demo Test 1"/>	<input type="text" value="25"/>

Supprimer le lotissement 

Il y a deux possibilités pour faire la mise à jour.

1. Soit les modifications sont apportées sur une seule étape du projet, (par exemple sur l'étape '**Votre projet**' ou sur '**Dates importantes**'), etc. Après les modifications, cliquez sur le bouton '**Mettre à jour**'. Les modifications seront sauvegardées et le projet sera alors fermé.



2. Soit les modifications sont apportées sur différentes étapes du projet, (par exemple sur l'étape '**Votre projet**' ou sur '**Dates importantes**'). Après les modifications, cliquez sur le bouton '**Suivant**'. Les modifications seront sauvegardées et vous passez à l'étape suivante pour continuer les modifications.



L'utilisateur peut aussi modifier les informations contenues dans la section '**Dates**', car elles changent dans la plupart des cas, et pour cela, elles doivent être mises à jour également. Après avoir spécifié les bonnes dates, cliquez sur le bouton 'suivant'. Pour passer à une autre étape.

Les modifications apportées aux dates ne consistent pas à avancer les dates par rapport à celles qui ont été communiquées auparavant à l'équipe de Proximus car ceci peut constituer une entrave à la planification de l'équipe Proximus. Les dates peuvent être placées plus loin dans le futur.

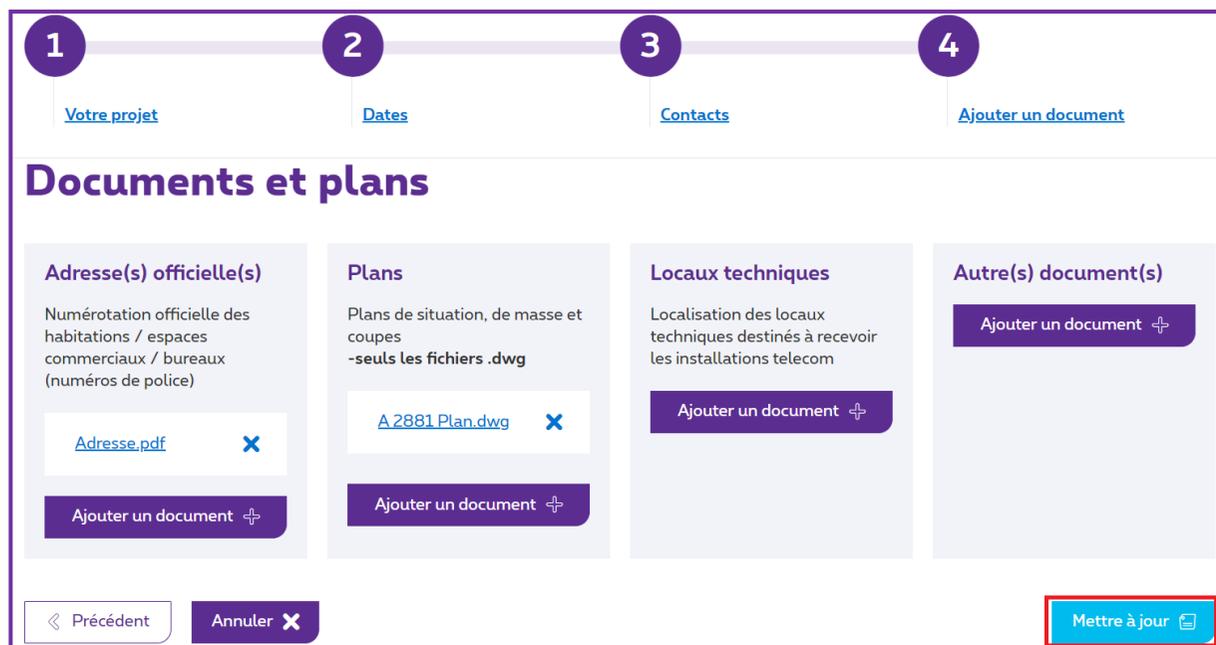
Le champ '**Remarques générales**' peut être modifié aussi, mais il ne faut pas supprimer les commentaires qui ont été mis auparavant, seulement ajouter d'autres commentaires selon le besoin.

Une fois que vous avez entré les dates correctes, cliquez sur le bouton '**Suivant**'.

Des modifications peuvent également être apportées dans la section '**Contacts**'. Si la personne de contact responsable change ou n'est pas disponible pour diverses raisons, le promoteur immobilier doit en informer l'équipe Proximus.

Des '**documents**' supplémentaires peuvent également être ajoutés.

Une fois toutes les modifications effectuées, cliquez sur le bouton '**Mettre à jour**'.



1 2 3 4

[Votre projet](#) [Dates](#) [Contacts](#) [Ajouter un document](#)

## Documents et plans

**Adresse(s) officielle(s)**  
Numérotation officielle des habitations / espaces commerciaux / bureaux (numéros de police)

[Adresse.pdf](#) ✕

Ajouter un document ➕

**Plans**  
Plans de situation, de masse et coupes  
-seuls les fichiers .dwg

[A2881Plan.dwg](#) ✕

Ajouter un document ➕

**Locaux techniques**  
Localisation des locaux techniques destinés à recevoir les installations telecom

Ajouter un document ➕

**Autre(s) document(s)**

Ajouter un document ➕

⏪ Précédent Annuler ✕ **Mettre à jour** 📄

La notification apparaîtra dès que le projet sera mis à jour avec succès.

## Mes projets en cours

 **Succès**  
Mise à jour de Demo Test 1 avec succès ✕

**Nouveau projet**    

 Demo Test 1	 Projets	 Tour d'Or
---	---	---

## 5.2. Modifications effectuées par l'équipe de Proximus

Deux types de modifications peuvent être apportées par l'équipe Proximus :

### 1. Les modifications effectuées à l'initiative de Proximus.

Il s'agit des modifications effectuées pour fournir au promoteur immobilier les informations nécessaires à l'avancement du projet, entre autres,

Aperçu	Batiment	Dates	Personnes de contact	Documents	Proximus data	Choix de la technologie
Etat d'avancement Votre projet est à l'étude	Technologie Fibre	Référence Proximus 39636	Votre contact Proximus Claudette U. claudette.u@proximus.com - 0496549871	Date du gros œuvre Fermé 16-07-21	Date de réception du bâtiment 19-07-21	
Adresse Avenue des Champs-Elysées 82, 5000 Namur		Adresse officielle Disponible sur				

- **Etat d'avancement** : pour informer le promoteur immobilier le statut du projet à ses différents stades. En raison des différentes étapes, le promoteur immobilier peut suivre son projet au sein de Proximus et est tenu informé de ces dernières.

- **Technologie** : dans cette rubrique vient la technologie (fibre optique et cuivre) que Proximus utilisera pour le projet. En conséquence, le promoteur immobilier sait à temps quels câbles verticaux doivent être fournis dans un immeuble à appartements. Lorsque cette technologie sera visible, un onglet supplémentaire apparaîtra également pour confirmer l'utilisation du câblage interne à l'équipe Proximus.
- **Numéro de référence Proximus** : c'est le numéro de référence unique avec lequel travaille l'équipe Proximus. Utilisez ce numéro pour des communications supplémentaires par e-mail ou par téléphone. Votre contact interne Proximus pourra trouver plus rapidement les bonnes informations.
- **Votre contact Proximus** : c'est la personne de contact au sein de l'équipe Proximus qui s'occupe du suivi du projet et qui doit être contactée lorsque le promoteur immobilier a besoin d'aide dans n'importe quelle phase du projet. Cette personne peut donc également changer en fonction de la phase d'exécution des travaux.

## 2. Les modifications effectuées à la demande du promoteur immobilier.

Normalement, c'est le promoteur immobilier qui modifie les dates au fur et à mesure qu'il détermine celles-ci. Proximus ne peut les ajuster qu'à la demande du promoteur immobilier. Par exemple, lorsqu'un collaborateur de Proximus contacte le chef de chantier par téléphone alors qu'il est sur un site, et que le chef du chantier confirme que les dates ont changé mais n'a pas d'accès direct à l'application. Lorsque le chef de chantier donne l'autorisation à l'employé de Proximus, les dates peuvent être modifiées par Proximus.

## Dates

Première réunion de chantier 	Date de la fermeture du gros œuvre * <input type="checkbox"/> Je ne connais pas encore la date
<input type="text" value="30-09-2022"/>	<input type="text" value="01-12-2022"/>
Date souhaité d'introduction dans le bâtiment 	Date de réception du bâtiment * <input type="checkbox"/> Je ne connais pas encore la date
<input type="text" value="12-10-2022"/>	<input type="text" value="15-12-2022"/>
Date d'installation du câblage verticale 	Date à partir de laquelle la tranchée ou le tube d'attente est disponible * <input type="checkbox"/> Je ne connais pas encore la date
<input type="text" value="20-10-2022"/>	<input type="text" value="29-12-2022"/>

## Remarques générales

Remarques ou commentaire sur le project

Toutes les mises à jour et modifications effectuées par l'équipe Proximus sur le projet sont également reflétées sur le portail 'MyBuildingProjects'.

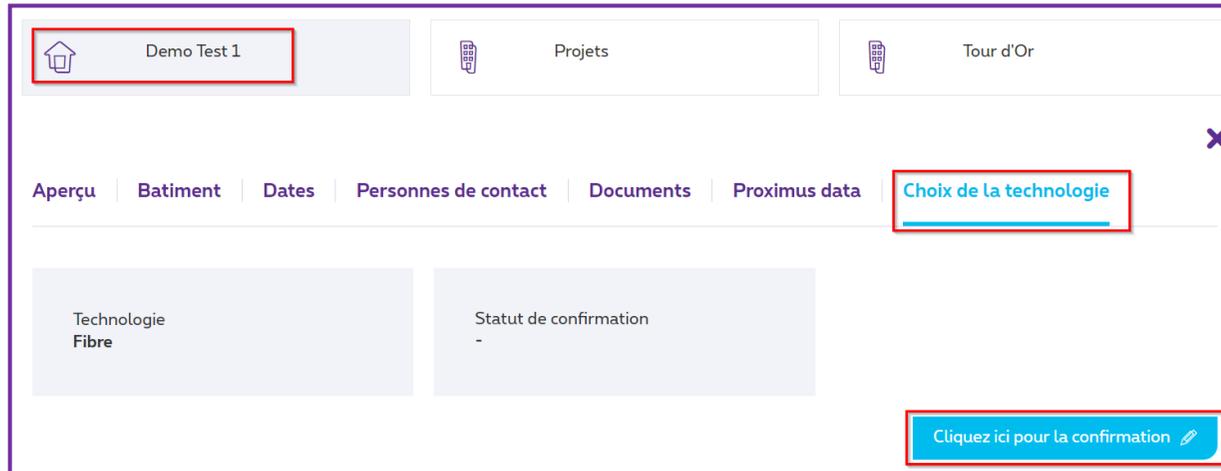
## 6. Confirmation de la technologie pour le câblage interne

Une fois que les informations sur le choix de la technologie sont affichées sur le portail 'My Building Projects', le promoteur immobilier doit confirmer qu'il utilisera cette technologie pour les câbles internes aux différentes unités d'habitation.

Le promoteur immobilier peut également désapprouver s'il y a certains problèmes. Cependant, il est préférable de contacter d'abord le contact interne de Proximus pour discuter à nouveau de tout avant de décider de refuser.

Pour confirmer ou refuser, le promoteur immobilier choisit l'onglet '**Choix de la technologie**'.

Cliquez sur '**Cliquez ici pour confirmation**'.



The screenshot displays the 'My Building Projects' portal interface. At the top, there are three tabs: 'Demo Test 1' (highlighted with a red box), 'Projets', and 'Tour d'Or'. Below the tabs is a navigation menu with several options: 'Aperçu', 'Batiment', 'Dates', 'Personnes de contact', 'Documents', 'Proximus data', and 'Choix de la technologie' (highlighted with a red box). The main content area shows two cards: 'Technologie Fibre' and 'Statut de confirmation -'. At the bottom right, there is a blue button labeled 'Cliquez ici pour la confirmation' with a pencil icon, also highlighted with a red box.

## 6.1. Approbation du choix de la technologie

L'écran '**Choix de la technologie**' s'ouvre et si le promoteur immobilier est d'accord, il sélectionne l'option « **OUI** » dans le menu déroulant

### Choix de la technologie

Votre projet sera raccordé en Fibre.

Merci de confirmer que le cablage interne sera réalisé en Fibre pour que le raccordement soit possible pour les futurs résidents.

Pour accord:

Par:

Date:

[Retour vers l'aperçu de mes projets](#)

Cliquez sur le bouton '**Confirmer**'.

Lorsque la confirmation est '**OUI**', un message est émis, précisant le type exact de technologie, soit fibre optique soit cuivre et la mise en garde contre l'utilisation de tout autre type de technologie. Cette notification contient des informations sur la réponse du promoteur immobilier, la personne qui a pris la décision avec le promoteur immobilier et le moment de cette décision.

**Votre projet sera raccordé en Fibre.**

Merci de confirmer que le câblage interne sera réalisé en Fibre pour que le raccordement soit possible pour les futurs résidents.

Pour accord: **OUI**

Par: **Claudette Uwayo**

Date: **19-04-21 12:48:18**

Vous confirmer par ce biais que le câblage interne de votre projet sera prévu en Fibre type G657A1 ou G657A2 jusqu'a chaque unité d'habitation. Vous trouverez plus d'informations sur [www.proximus.be /construire](http://www.proximus.be/construire)

Cette confirmation est définitive. Dans le cas ou vous prévoyez quand meme l'autre technologie, Proximus pourrais vous faire intervenir pour les frais inutile pour la construction du réseau sur le domaine public. Le raccordement sera des lors impossible..

[Retour vers l'aperçu de mes projets](#)

## Choix de la technologie

**Votre projet sera raccordé en Fibre.**

Merci de confirmer que le câblage interne sera réalisé en Fibre pour que le raccordement soit possible pour les futurs résidents.

Pour accord: OUI

Par: **claudette uwayo**

Date: **30-09-22 11:25:32**

Vous confirmer par ce biais que le câblage interne de votre projet sera prévu en Fibre type G657A1 ou G657A2 jusqu'a chaque unité d'habitation. Vous trouverez plus d'informations sur [www.proximus.be /construire](http://www.proximus.be/construire)

Cette confirmation est définitive. Dans le cas ou vous prévoyez quand meme l'autre technologie, Proximus pourrais vous faire intervenir pour les frais inutile pour la construction du réseau sur le domaine public. Le raccordement sera des lors impossible..

[Retour vers l'aperçu de mes projets](#)

## 6.2. Désapprobation du choix de la technologie

Si le promoteur immobilier désapprouve le choix, par exemple si Proximus a choisi la technologie fibre alors que le promoteur immobilier souhaite utiliser la technologie cuivre, il sélectionne l'option '**NON**' dans le menu déroulant « pour accord ».

### Choix de la technologie

Votre projet sera raccordé en Fibre.

Merci de confirmer que le cablage interne sera réalisé en Fibre pour que le raccordement soit possible pour les futurs résidents.

Pour accord:

Par:

Date:

[Retour vers l'aperçu de mes projets](#)

Et cliquez sur le bouton '**Confirmer**'.

Le promoteur immobilier reçoit alors la notification que du fait de la désapprobation du choix de la technologie suggérée par Proximus, la collaboration avec les services Proximus pour les projets de construction en question s'arrête.

Cette notification contient des informations sur la réponse du promoteur de construction, la personne qui a pris la décision chez le promoteur de construction et le moment de cette décision.

Lorsque le promoteur immobilier donne son désaccord pour le choix de technologie, il a la possibilité de le modifier après en cliquant sur le bouton 'modifier'.

## Choix de la technologie

Votre projet sera raccordé en Fibre.

Merci de confirmer que le câblage interne sera réalisé en Fibre pour que le raccordement soit possible pour les futurs résidents.

Pour accord: NON

Par: **claudette uwayo**

Date: 30-09-22 11:28:43

Vous confirmer par ce biais que le câblage interne de votre projet ne sera PAS prévu de la technologie prévu par Proximus. La collaboration avec nos services s'arrêtera ici pour ce projet. Dans le cas ou vous voudriez revoir votre décision par apres, il vous sera encore possible de confirmer ceci avant la date du gros oeuvre fermé.

Vous trouverez plus d'informations sur [www.proximus.be /construire](http://www.proximus.be/construire)

← Retour vers l'aperçu de mes projets

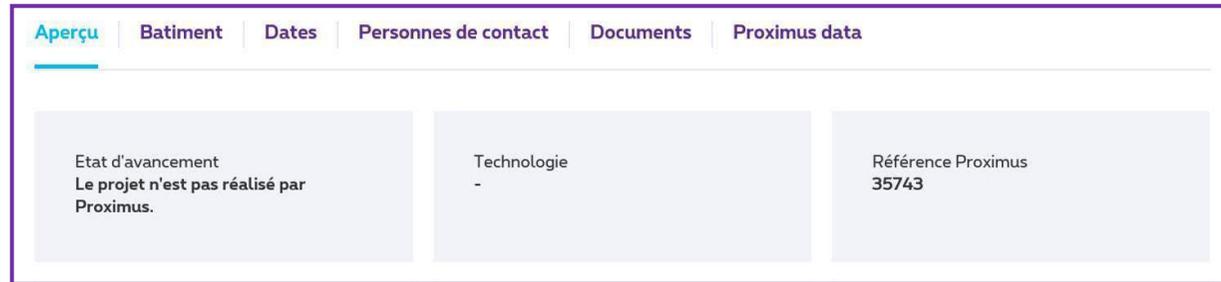
Modifier

Ceci n'est pas le cas lorsque le promoteur immobilier avait déjà donné son accord. Il ne peut plus le changer pour un 'NON'.

### 6.3. Aucune sélection du choix de la technologie

Il arrive dans de très rare cas que Proximus puisse décider de ne pas poursuivre le projet. C'est le cas lorsque Proximus a décidé de ne pas investir dans son réseau pour le projet immobilier en question.

Cette décision sera prise dans 'MyBuildingProjet' sur l'onglet '**Aperçu**'. L'**Etat d'avancement**' est affiché comme '**Le projet n'est pas réalisé par Proximus**'.



#### 6.4. Messages de confirmation de la technologie

Lorsque le choix de la technologie apparaît dans le projet dans "MyBuildingProjects", un message n'est pas immédiatement envoyé au chef de projet.

Dans certains cas, plusieurs jours peuvent s'écouler avant que la confirmation ne soit partagée. Cela empêche Proximus de planifier les prochaines étapes du projet.

Si aucune confirmation n'est donnée, trois courriels de rappel seront envoyés au chef de projet pour qu'il confirme la technologie pour ce projet dans "MyBuildingProjects".

Les messages sont envoyés après cinq, dix et quinze jours. Si la confirmation n'est toujours pas donnée après 15 jours, le contact interne de Proximus appellera pour traiter cette question ensemble.

## 7. Suivre le projet au sein de Proximus

Il y a différents statuts que Proximus utilise en fonction du stade du projet, pour communiquer au promoteur immobilier l'avancement du projet. Ils sont énumérés ci-dessous et leur condition respective.

Différents statuts sont utilisés pour communiquer l'avancement du projet au sein de Proximus au promoteur immobilier. L'état du projet est affiché dans la vue d'ensemble du projet.

- **Votre projet a bien été sauvegardé** : Le promoteur immobilier a enregistré le projet sans le soumettre à Proximus, un petit 'i'  apparaît dans l'aperçu du projet à côté du nom du projet. Proximus n'est donc pas encore informée et ne peut rien entreprendre.
- **Votre projet a bien été transmis à Proximus** : Cela signifie que Proximus a reçu le projet. L'équipe Proximus vérifiera la qualité des données et des documents reçus. Si nécessaire, ils vous contacteront par téléphone pour demander plus d'informations sur le projet. En interne, l'étude est lancée pour déterminer la technologie. Un retour sur le choix de la technologie doit être fourni dans les 5 jours ouvrables.
- **Choix technologique du projet déterminé** : Proximus a défini la technologie et celle-ci apparaît dans l'écran d'aperçu. Un onglet supplémentaire est prévu dans l'application pour approuver ou rejeter la technologie.
- **Le projet n'est pas réalisé par Proximus** : Proximus a décidé de ne pas investir dans son réseau pour prévoir le nouveau projet, à la suite de quoi la collaboration pour ce projet prendra fin.
- **Votre projet est à l'étude** : Proximus commence son étude quelques mois avant la 'date gros œuvre fermé'. Lorsque Proximus commence l'étude trop tôt, de nombreuses retouches peuvent être nécessaires en raison de l'évolution de la situation autour du projet.
- **Etude du projet terminée** : Proximus a clôturé son étude. Proximus commence maintenant par demander les permis et planifier les différents travaux d'infrastructure.

- **Travaux d'infrastructure en cours** : Les travaux d'infrastructure sur le domaine public sont planifiés et seront réalisés. Le calendrier se trouve dans l'onglet '**Proximus Data**'.
- **Les travaux d'infrastructure sont terminés** : Les travaux d'infrastructure sur le domaine public sont terminés.
- **Travaux de jointage en cours** : Pour le cuivre, le câble d'introduction sera placé et la boîte bleue de Proximus. Pour la fibre, il s'agit d'amener la fibre dans le bâtiment et de placer le RAC et les ONTP.
- **La fibre a été placé jusqu'aux bâtiments** : La fibre est amenée au bâtiment, pas encore à l'intérieur.
- **Travaux terminés** : Tout le travail est fait pour amener le cuivre ou la fibre au bâtiment.
- **Projet envoyé vers le service d'exécution** : Tout le travail d'étude est fait et l'ordre est envoyé aux services exécutifs pour fournir l'intro dans les bâtiments ou dans les maisons. Les services d'exécution sont alors chargés de planifier les travaux.

Le promoteur immobilier peut également être informé de certains travaux en cours de réalisation par Proximus, du délai dans lequel Proximus les exécutera et leur achèvement.

Sur le portail 'My Building Projects' sous l'onglet '**Proximus Data**', ces différentes activités apparaîtront lorsqu'elles seront planifiées, comme dans la capture d'écran ci-dessous.

Aperçu   Batiment   Dates   Personnes de contact   Documents   <b>Proximus data</b>   Choix de la technologie				
<b>Introduction du câble</b>				
Description	Entrepreneur	Début des travaux	Fin des travaux	Etat d'avancem
La Fibre est posée jusqu'aux batiments.		09-09-20	09-09-20	✓
l'etude de notre infrastructure et de notre introduction est en cours		02-09-20	07-09-20	✓
Ouverture de tranchée et pose de cable sur domain public en cours		07-09-20	09-09-20	✓
Raccordement de la fibre a notre infrastructure		14-09-20	29-01-21	✓
<b>Raccordement des unités d'habitation</b>				
Description	Entrepreneur	Début des travaux	Fin des travaux	Etat d'avancement

Sous la colonne **description**, il y a les activités en cours ou terminés.

Les activités suivantes sont affichées :

- L'étude de notre infrastructure et de notre introduction est en cours
- Ouverture de tranchée et pose de cable sur domain public en cours
- Raccordement de notre cable d'introduction jusqu'au boitier d'introduction.
- Fibre est posée jusqu'aux bâtiments.

- Raccordement de la fibre a notre infrastructure

Ces tâches fournissent des informations supplémentaires sur les statuts de l'écran de synthèse.

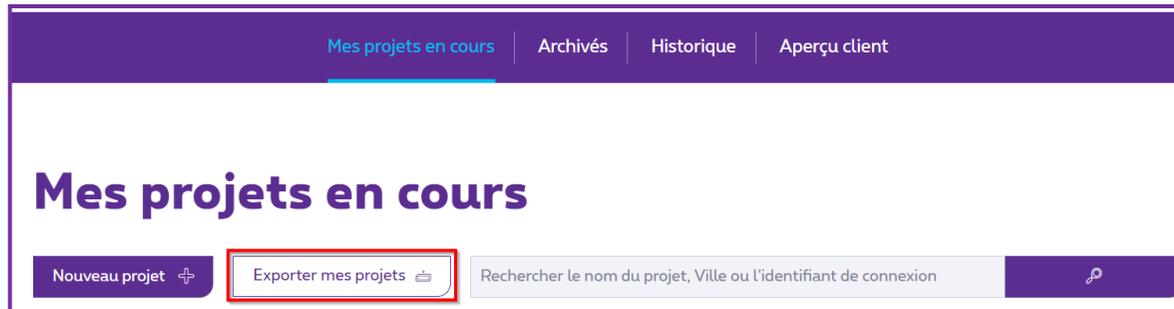
**Début des travaux & Fin des travaux.** Celles-ci sont les dates du début et de fin des travaux mentionnées dans la section 'description' en rapport avec le projet en cours.

**Etat d'avancement.** Cette section montre si les travaux ont été fait et clôturés comme prévu, et la cellule du statut sera cochée. Dans le cas contraire la case ne sera pas cochée.

Proximus n'envoie pas d'e-mails ou de notifications concernant ces travaux supplémentaires liés au projet en cours. Ils sont simplement affichés sur le projet du promoteur immobilier à titre d'information.

## 8. Rapport des Projets dans 'MyBuildinProjects'.

Il y a la possibilité de télécharger le rapport tous les projets dans la section 'Mes projets en cours' dans un fichier excel, en cliquant sur le bouton 'exporter mes projets' et sauvegarder le fichier sur votre pc.



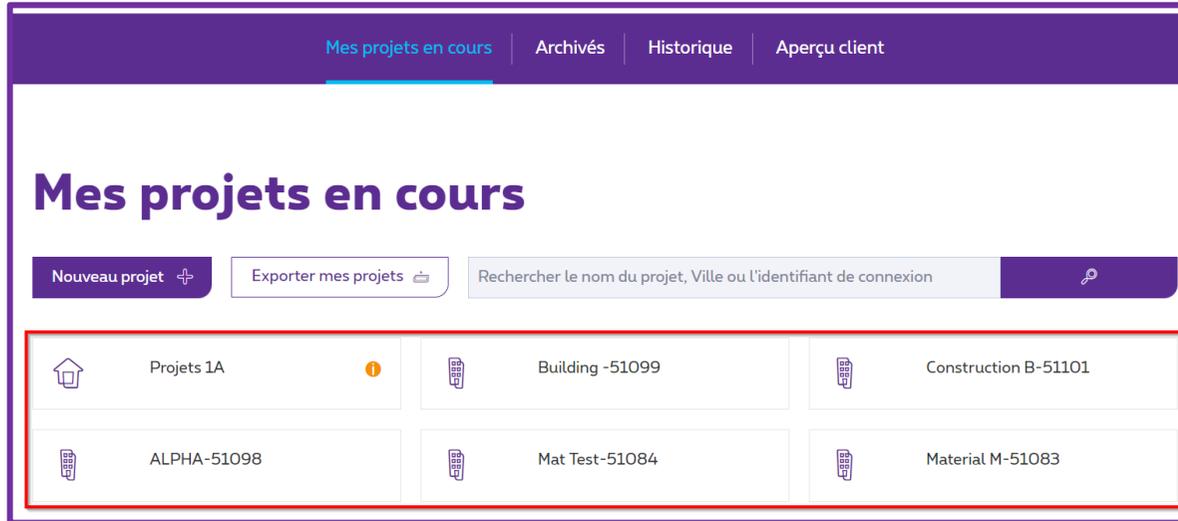
Ce fichier contient trois feuilles :

- **Projets** ; avec information sur le nom du projet, numéro de référence Proximus, ville, rue, numéro de maison/appartement, la technologie pour le câblage interne ainsi que le remarques ou commentaire sur le projet.
- **Contact** ; contient l'information sur le nom du projet, contact, entreprise, noms, e-mail et numéro de téléphone.
- **Bâtiment** ; avec information sur le nom du projet, nom du bâtiment, unités d'habitation, unités commerciales, locaux techniques, lignes techniques, ainsi que différentes dates à la fois obligatoires et facultatives du projet.

Ce rapport vous facilite d'avoir toute l'information sur vos projets à porté de main dans un même fichier. Vous pouvez filtrer seulement ceux qui vous intéressent dans le suivie de vos projets.

## 9. Archiver le Projet

Lorsque le projet est créé, soit sauvegardé (avec un petit 'i' ) ou soumis à l'équipe de Proximus, il s'affiche dans la liste des projets sur la page d'accueil. Et là il peut être accéder à tout moment.



Mes projets en cours			
Nouveau projet 	Exporter mes projets 	Rechercher le nom du projet, Ville ou l'identifiant de connexion 	
 Projets 1A 	 Building -51099	 Construction B-51101	
 ALPHA-51098	 Mat Test-51084	 Material M-51083	

Lorsque tous les travaux en rapport avec le projet sont terminés et que le projet a été clôturer, vous pouvez l'archiver pour qu'il soit plus visible sur la liste des projets dans 'mes projet en cours'.

Sur la liste des projets, cliquez une fois sur le projet que vous voulez archiver, et dans la fenêtre qui s'ouvre, cliquez sur le bouton '**archiver le projet**'.

Nouveau projet + Exporter mes projets Rechercher le nom du projet, Ville ou l'identifiant de connexion

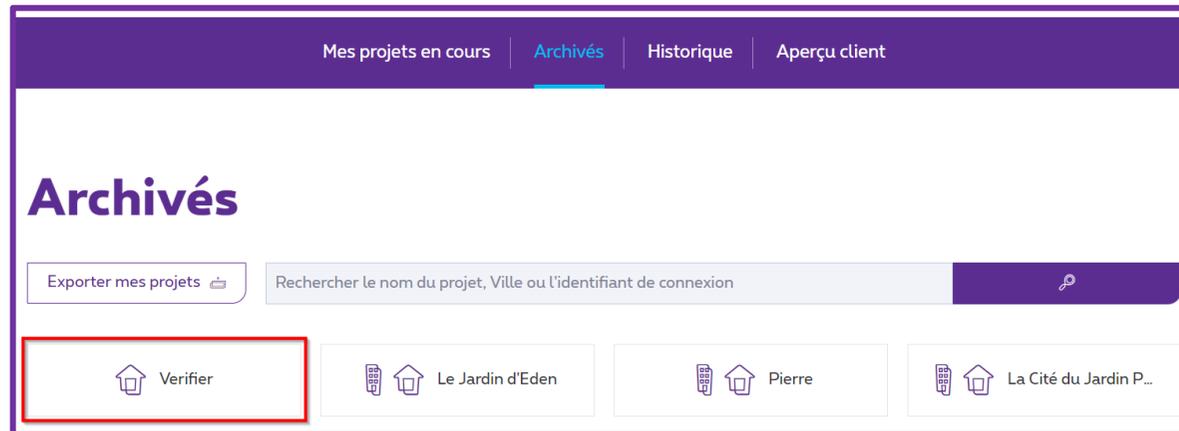
Verifier Demo Test 1 Projets

Aperçu | Batiment | Dates | Personnes de contact | Documents | Proximus data | Choix de la technologie

Etat d'avancement Projet soumis pour traitement	Technologie Fibre	Numéro de reference Proximus 47640
Votre contact Proximus Claudette Claudette@proximus.com -	Date de fermeture de gros oeuvre -	Date de réception du batiment -
Adresse Rue de la Cinquième Brigade 50 B, 6780 Messancy	Adresse officielle Disponible sur	

Transférer Archiver le projet X Modifier votre projet

Directement le projet est ajouté dans la liste des projets archivés.



Mes projets en cours | Archivés | Historique | Aperçu client

## Archivés

Exporter mes projets

Rechercher le nom du projet, Ville ou l'identifiant de connexion

- Verifier
- Le Jardin d'Eden
- Pierre
- La Cité du Jardin P...

Pour désarchiver un projet dans la liste des projets archivés, il suffit de cliquer une fois sur le projet et dans la fenêtre qui s'ouvre cliquez sur le bouton **'désarchiver'**

Verifier

Le Jardin d'Eden

Pierre

La Cité du Jardin P...

**X**

[Aperçu](#) | [Batiment](#) | [Dates](#) | [Personnes de contact](#) | [Documents](#) | [Proximus data](#) | [Choix de la technologie](#)

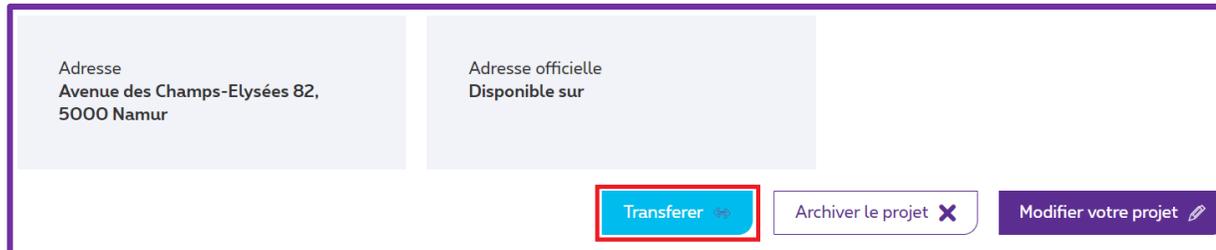
Etat d'avancement <b>Projet soumis pour traitement</b>	Technologie <b>Fibre</b>	Numéro de reference Proximus <b>47640</b>
Votre contact Proximus <b>Claudette Claudette@proximus.com</b> -	Date de fermeture de gros oeuvre -	Date de réception du batiment -
Adresse <b>Rue de la Cinquième Brigade 50 B, 6780 Messancy</b>	Adresse officielle <b>Disponible sur</b>	

**Désarchiver**

## 10. Transférer le Projet

Il peut arriver qu'un promoteur immobilier lance un projet et, après un certain temps, le transmette à un autre promoteur immobilier. Il peut transférer ce projet à cet autre promoteur.

Pour effectuer le transfert, sélectionnez le projet à transférer et cliquez sur le bouton **'transférer'**.



Adresse  
Avenue des Champs-Élysées 82,  
5000 Namur

Adresse officielle  
Disponible sur

Transférer 

Archiver le projet 

Modifier votre projet 

Remplissez le numéro d'entreprise du nouveau promoteur immobilier et cliquez sur **'transférer'**.



### transférer projet

**i Note**  
Pour transférer un projet à une autre entreprise qui en assurera le suivi à la place de votre propre entreprise, celle-ci doit également avoir accès à "MyBuildingProjects". Lorsqu'elle y a accès, vous pouvez transférer le projet en saisissant le numéro de TVA de l'autre entreprise.

Numéro de TVA  
e.g. BE0123456789

Vérifier

Effacer

Transférer 

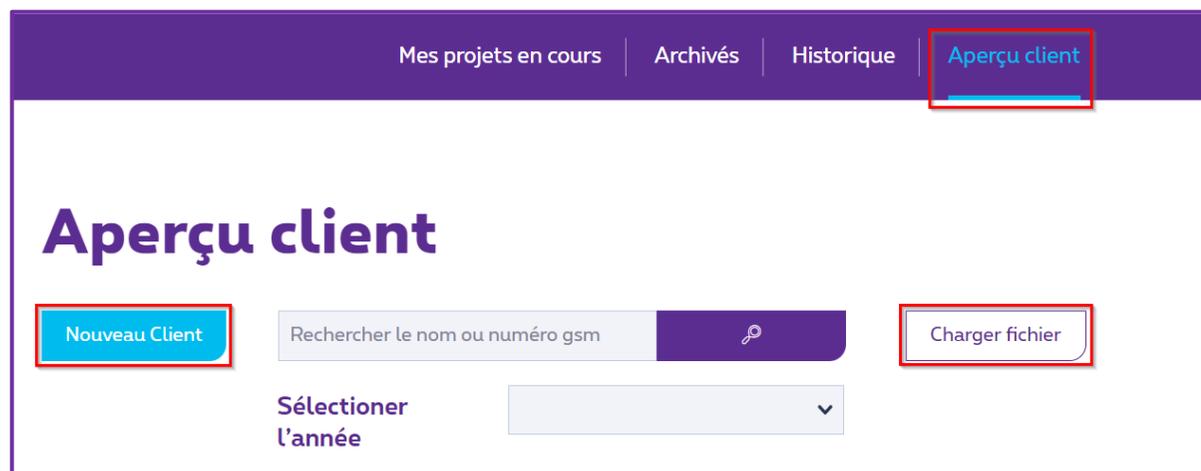
 Annuler

Le transfert ne peut avoir lieu que lorsque la nouvelle société a déjà accès au portail 'My Building Projects'.

Si le nouveau promoteur immobilier n'a pas encore de compte sur 'My Building Projects', le promoteur immobilier actuel peut demander au nouveau promoteur immobilier de contacter Proximus pour demander un compte pour le nouveau promoteur immobilier. Une fois le nouveau compte créé, le transfert peut être effectué. Le projet disparaît alors de la vue d'ensemble du promoteur immobilier actuel vers la vue d'ensemble du nouveau promoteur immobilier.

Si le nouveau promoteur immobilier ne souhaite pas accéder au portail, il peut toujours nous contacter par e-mail à un contact interne du projet ou via la bonne adresse du site qui se trouve sur [www.proximus.be/construire](http://www.proximus.be/construire).

## 11. Aperçu Client



Dans l'onglet "**Aperçu client**", il existe deux boutons permettant de faire entrer les clients. Via "**Nouveau client**", vous pouvez transmettre des informations client par client. En cliquant sur "**Charger fichier**", vous accédez à un écran permettant de télécharger plusieurs clients ensemble en même temps.

Au centre de l'écran, vous pouvez vérifier si vous avez déjà transmis un client ou non en effectuant une recherche par nom de famille ou par numéro de téléphone mobile. Afin de ne pas rendre la liste trouvée trop grande, il faut saisir une autre année au cours de laquelle ce client a été transmis.

Si seule l'année est indiquée, tous les clients saisis cette année-là seront visibles.

## Aperçu client

**Nouveau Client** Rechercher le nom ou numéro gsm

Sélectionner l'année

Melbons Johanna	johanna@melbons.be	470319002	Lead Id: 925127490	47630
Rommens Guy	guy@rommens.com	485435625	Lead Id: 925127489	47864
Quiryren Francis	francis@quiryren.be	472345678	Lead Id: 925127488	46853
Nelson Tim	tim@nelson.be	485135854	Lead Id: 925127473	44087

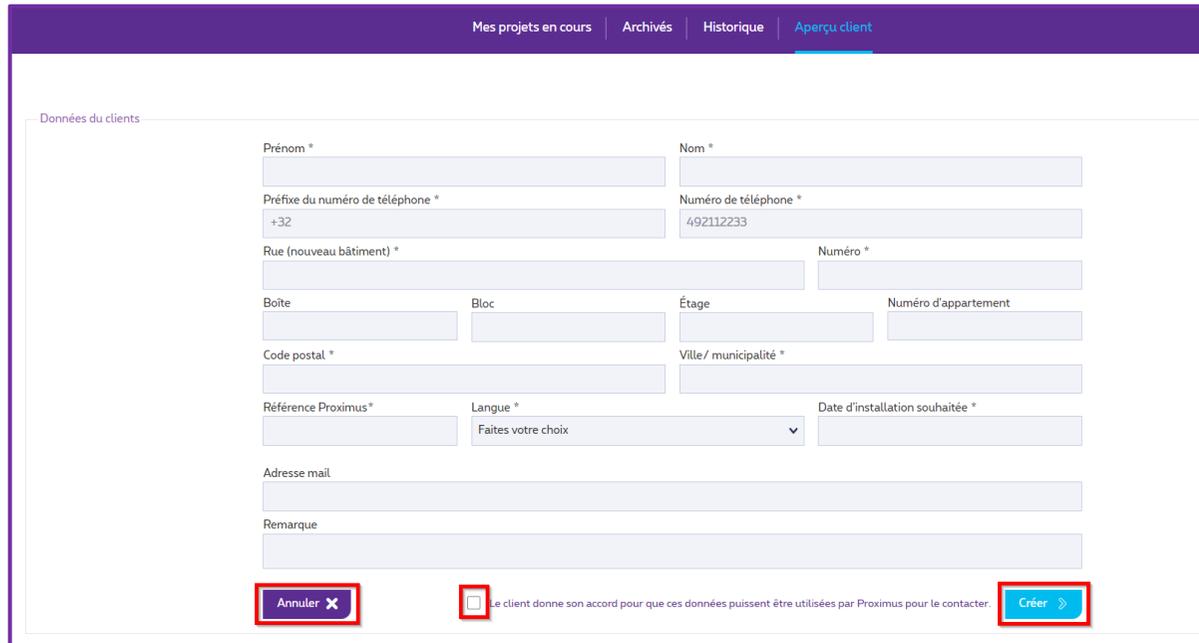
### 11.1. Nouveau client

Lorsque vous cliquez sur le bouton "**Nouveau client**", un nouvel écran s'ouvre, dans lequel vous pouvez saisir toutes les informations relatives à un client potentiel.

Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires. Certains champs sont également vérifiés afin que des informations correctes soient envoyées à Proximus. Le numéro de GSM doit être introduit sans **0** devant. La référence Proximus est uniquement pour les projets créés par vous en tant que partenaire c'est seulement cette référence qui peut être utilisée. (Vous pouvez trouver cela dans le projet lui-même. Il s'agit d'un nombre à cinq chiffres).

Lorsque tout est rempli, vous pouvez encore annuler en bas de l'écran ou envoyer les données via le bouton "**créer**".

**!** N'oubliez pas de cocher que Proximus peut utiliser les données transmises pour contacter des clients potentiels.



Mes projets en cours | Archivés | Historique | **Aperçu client**

Données du clients

Prénom \*  Nom \*

Préfixe du numéro de téléphone \*  +32 Numéro de téléphone \*  492112233

Rue (nouveau bâtiment) \*  Numéro \*

Boîte  Bloc  Étage  Numéro d'appartement

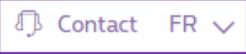
Code postal \*  Ville/ municipalité \*

Référence Proximus\*  Langue \*  Faites votre choix Date d'installation souhaitée \*

Adresse mail

Remarque

Le client donne son accord pour que ces données puissent être utilisées par Proximus pour le contacter

Les clients qui ont été créés apparaîtront alors dans la liste lorsque l'année en cours sera sélectionnée. Si le lead-id qui apparaît est 0, il y a une erreur de traitement chez Proximus même. Vous pouvez alors essayer de saisir le client un jour plus tard ou bien vous pouvez contacter Proximus via le bouton d'aide .

## 11.2. Télécharger le document

Lorsque vous appuyez sur le bouton "Télécharger le document", un nouvel écran s'ouvre avec un certain nombre d'options.

## charger fichier

Télécharger l'échantillon ↗

Charger fichier

Ajouter un document ↗

Annuler
Soumettre
 Le client donne son accord pour que ces données puissent être utilisées par Proximus pour le contacter.

Le document à charger est évidemment constitué d'une certaine structure. Ceci peut être trouvé dans "télécharger l'échantillon". Ici, les données de tous les clients peuvent être saisies.

Dans le premier feuillet, vous devez saisir les données.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q
Prénom	Nom	E-mail	Indicatif international	Numéro de portable	Rue	Numéro	Ville	Code postal	Étage	Numéro d'appartement	Bloc	Boîte	Référence Proximus	Langue	Date d'installation souhaitée(dd/MM/yyyy)	Remarques

La deuxième feuille contient des exemples permettant d'introduire les données dans la structure correcte.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	
FirstName	LastName	Email	PhoneNumber_Prefix*	PhoneNumber*	Street*	HouseNumber*	City*	PostalCode*	Floor	AppartNumber	Block	BoxNumber	JMSProjectReference*	Language*	InstallationDate(dd/MM/yyyy)*	Remarks	
Francis	Quiryren	francis@quiryren.be	+32	472345678	Luikersteen	50	Hasselt	3500					46853	EN	24/02/2023		
Guy	Rommens	guy@rommens.com	+32	485435625	KrekeIstraat	2	Lokeren	9160						47864	NL	16/12/2022	
Johanna	Melbons	johanna@melbons.be	+32	470319002	Mon Saint L	6	Woluwe S	1020						47630	FR	10/11/2022	

Lorsque le fichier est complet avec les clients, vous pouvez le télécharger via "**Ajouter un document**", puis l'envoyer. En outre, tenez toujours compte du fait que Proximus peut utiliser les données pour contacter ces clients potentiels.

Parfois, lors du téléchargement d'un fichier, un message d'erreur apparaît, indiquant que le document ne peut être téléchargé. Cela est dû au fait que des contrôles supplémentaires sont effectués sur tous les champs du fichier Excel.

## charger fichier

Télécharger l'échantillon

! Information erronée dans la feuille excel. Merci de cliquer sur [ce lien](#) pour obtenir les details ✕

**Charger fichier**

Sample (1).xlsx ✕

Ajouter un document

Annuler

Soumettre

Le client donne son accord pour que ces données puissent être utilisées par Proximus pour le contacter.

Le lien dans le message d'erreur montre un fichier téléchargé avec les clients pour lesquels les données ont été saisies de manière incorrecte dans le 3ème onglet. Les erreurs sont indiquées en rouge. Dans cet exemple, un numéro de téléphone fixe a été bloqué et la faute de frappe dans la référence Proximus.

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	
FirstName	LastName	Email	PhoneNumber	Prefix	PhoneNumber*	Street*	HouseNumber*	City*	PostalCode*	Floor	AppartNumber	Block	BoxNumber	JMSProjectReference*	Language*	InstallationDate(dd/
An	Janssens	an@an.be		32	Please enter a valid Phone Number	Kerkstraat		1	Mechelen	2800	1		2	Given Project Number is not a Project managed by your Company	FR	

Lorsque le fichier est correctement téléchargé, vous obtenez un message de réussite. Comme dans le cas de l'ajout d'un à un, les clients sont ajoutés dans la liste des clients ajoutés. Comme nous l'avons mentionné, il est possible de les rechercher par année, par nom ou par numéro de téléphone portable.

## Aperçu client



Succès

Data uploaded Successfully



Nouveau Client

Rechercher le nom ou numéro gsm



Charger fichier

Sélectionner  
l'année



## 12. Types de profils d'accès pour "MyBuildingProjects".

Nous avons 2 profils que nous pouvons fournir pour accéder aux projets d'un promoteur immobilier.

Le profil normal est celui qui a un accès en lecture et en écriture et qui peut donc faire tout ce qui est décrit dans le manuel.

Le profil de lecture est un profil qui peut uniquement visualiser tout ce qui se trouve dans les projets, mais qui ne peut pas apporter de modifications.

Lorsque vous demandez l'accès à "MyBuildingProject", nous vous attribuons toujours le profil normal, sauf si vous demandez spécifiquement le "profil de lecture".